

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: SANYTOL FRESH

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: BE2020-0009

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0017111-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - META RCP 1	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	8
6. Autres informations	9
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	9
1. Informations administratives sur le méta-RCP - META RCP 2	18
2. Composition du méta-RCP	18
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	19
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	19
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	21
6. Autres informations	22
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	23
1. Informations administratives sur le méta-RCP - META RCP 3	25
2. Composition du méta-RCP	26
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	26
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	27
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	29
6. Autres informations	30
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	30

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

SANYTOL FRESH

1.2. Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	GRUPO AC MARCA S.L.
	Adresse	Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
Numéro de l'autorisation	BE2020-0009	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0017111-0000	
Date de l'autorisation	21/04/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	20/04/2030	

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Grupo AC Marca S.L.
Adresse du fabricant	Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat, Barcelone Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons- Barcelone Espagne
	Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 08415 Bigues i Riells, Barcelone Espagne
	Prismasy 124 282 01 CESKY BROD République tchèque

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	PeroxyChem Spain s.l.u
Adresse du fabricant	C/ Afueras s/n 50784 La Zaida - Zaragoza Espagne
Emplacement des sites de fabrication	C/ Afueras s/n 50784 La Zaida - Zaragoza Espagne

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5 - 1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	2,88 - 3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,275 - 0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48 - 0,5
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,42 - 0,96

1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-
(numeración par)-
alcanoil)amino)-D-Glucitol

1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-
(numeración par)-
alcanoil)amino)-D-Glucitol

940-284-1

0 - 0,5

2.2. Type(s) de formulation

AL (autre liquide) ready-to-use

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5 - 1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3 - 3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49 - 0,49

1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	2605-79-0	220-020-5	0,48 - 0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		483-960-7	0,96 - 0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol		940-284-1	0 - 0

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL (autre liquide) ready-to-use

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection du visage.

Porter un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection de surfaces dures PT2-PT4

Type de produit	<p>TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux</p> <p>TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux</p>
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Surfaces dures
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons Stade de développement: -</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur À utiliser dans les locaux commerciaux (zones alimentaires, industrielles et institutionnelles), les maisons/zones privées (zones domestiques)</p>
Méthode(s) d'application	<p>Pulvérisation manuelle - Pulvérisation manuelle et répartition du produit sur la surface</p>
Taux et fréquences d'application	<p>-- 0 - Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactérie: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes</p> <p>Température: 20°C</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteilles avec spray (dispositif de pulvérisation TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000, mL en HDPE</p> <p>Bouteilles avec mousseur (dispositif de pulvérisation TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000, mL en HDPE</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pulvérisation manuelle sur les surfaces dures: Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons), Laisser sécher.
- Pulvérisation et répartition manuelle sur les surfaces dures : Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter et répartir sur la surface avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces textiles PT2-PT4

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Surfaces textiles

Nom scientifique:

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom commun: Bactéries Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons Stade de développement: -</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur À utiliser dans les locaux commerciaux (zones alimentaires, industrielles et institutionnelles), les maisons/zones privées (zones domestiques)</p>
Méthode(s) d'application	<p>Pulvérisation manuelle - -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>-- 0 - Produit prêt à l'emploi Temps de contact : 45 minutes Température: 20°C</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteilles avec spray (dispositif de pulvérisation TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000, mL en HDPE Bouteilles avec mousseur (dispositif de pulvérisation TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000, mL en HDPE</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pulvériser le produit directement sur la surface molle de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 45 minutes. Laisser sécher.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
Utilisateurs professionnels :

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint. Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

Utilisateurs professionnels :

- Pendant l'application par pulvérisation, l'exposition aux aérosols générés doit être au maximum limitée par la mise en place de mesures d'équipement de protection personnel et de gestion :
 - Une minimisation des éclaboussures ;
 - Une minimisation du nombre de personnes exposée
 - L'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas afin de réduire toute exposition faciale
- De plus, le professionnel devra porter une protection oculaire.

Utilisateurs non professionnels :

- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos de manière à faciliter la respiration. Contacter un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison immédiatement.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison. Consultez immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) et consultez immédiatement un médecin. Ne pas faire boire ou provoquer de vomissements.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.

6. Autres informations

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.
- Les études de stockage à long terme devraient être fournies dans un délai de deux ans.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT MULTI-USAGE
FRESH; SANYTOL ALLESREINIGER
DESINFECTEREND FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT MULTI-USAGE
PAMPLEMOUSSE FRESH ; SANYTOL
ALLESREINIGER DESINFECTEREND
GRAPEFRUIT FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0002 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5

Ethanol	Ethanol	64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides		483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeration par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeration par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol		940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT MULTI-USAGE
PIN FRESH ; SANYTOL ALLESREINIGER
DESINFECTEREND DEN FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-00171111-0003 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeration par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeration par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT MULTI-USAGE
NEUTRAL FRESH ; SANYTOL
ALLESREINIGER DESINFECTEREND
NEUTRAL FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0004 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT MULTI-USAGE
POMME FRESH ; SANYTOL
ALLESREINIGER DESINFECTEREND
APPEL FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0005 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT MULTI-USAGE
GRAND AIR FRESH ; SANYTOL
ALLESREINIGER DESINFECTEREND
FRISSE LUCHT FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-00171111-0006 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96

1-Deoxi-1-(métil-(C8-10-(numération par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(métil-(C8-10-(numération par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	940-284-1	0
---	---	-----------	---

Nom commercial

SANYTOL NETTOYANT DÉSINFECTANT
SALLE DE BAINS FRESH ; SANYTOL
REINIGEND DESINFECTEREND
BADKAMER FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0007 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(métil-(C8-10-(numération par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(métil-(C8-10-(numération par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL DESINFECTANT ODEUR
FRESH ; SANYTOL FRESH
ONTSMETTINGSMIDDEL VOOR SLECHTE
GEUREN

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0008 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeration par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeration par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL DESODORISANT
DÉSINFECTANT SPÉCIAL TEXTILE
FRESH ; SANYTOL DESINFECTERENDE
REUKVERDRIJVER VOOR TEXTIEL
FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-00171111-0009 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96

1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	940-284-1	0
---	---	-----------	---

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT TEXTILE
NEUTRAL FRESH ; SANYTOL NEUTRAAL
ONTSMETTINGSMIDDEL VOOR
WASGOED FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0010 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT MULTI-USAGE
FRESH PROFESSIONNEL ; SANYTOL
ALLESREINIGER DESINFECTEREND
FRESH PROFESSIONEEL

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0011 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL NETTOYANT DÉSINFECTANT
SANITAIRES FRESH PROFESSIONNEL ;
SANYTOL REINIGEND DESINFECTEREND
BADKAMER FRESH PROFESSIONEEL

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-00171111-0012 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96

1-Deoxi-1-(métil-(C8-10-(numération par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(métil-(C8-10-(numération par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	940-284-1	0
---	---	-----------	---

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5 - 1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	2,88 - 2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,275 - 0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,5 - 0,5
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,42 - 0,42

1-Deoxi-1-(metil-(C8-10- (numeración par)- alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10- (numeración par)- alcanoil)amino)-D-Glucitol	940-284-1	0,5 - 0,5
---	---	-----------	-----------

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL (autre liquide) ready-to-use

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter des gants de protection.

Porter un équipement de protection du visage.

Porter des vêtements de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection de surfaces dures PT2-PT4

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Surfaces dures

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: -

Nom scientifique:
Nom commun: Levures
Stade de développement: -

Nom scientifique:
Nom commun: Champignons
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur
À utiliser dans les locaux commerciaux (zones alimentaires, industrielles et institutionnelles), les maisons/zones privées (zones domestiques)

Méthode(s) d'application

Pulvérisation manuelle -
Pulvérisation manuelle et répartition du produit sur la surface

Taux et fréquences d'application

-- 0 -
Produit prêt à l'emploi

Temps de contact

Bactéries: 5 minutes

Levures et champignons: 15 minutes

Température: 20°C

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteilles avec spray (dispositif de pulvérisation TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000, mL en HDPE
Bouteilles avec mousseur (dispositif de pulvérisation TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000, mL en HDPE

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons), Laisser sécher
 - Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter et essuyer la surface avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement le mode d'emploi et bien respecter toutes les instructions.

Utilisateurs professionnels :

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
 - Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

Utilisateurs professionnels :

- Pendant l'application par pulvérisation, l'exposition faciale doit être au maximum limitée par l'utilisation des équipements de protection personnels et mise en place et gestion comme :

- Une minimisation des éclaboussures ;
- Une minimisation du nombre de personnes exposées.
- L'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

- De plus, le professionnel devra porter une protection oculaire afin de minimiser l'exposition faciale

Utilisateurs non professionnels :

- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos de manière à faciliter la respiration. Contacter un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations.

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison immédiatement.

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison. Consultez immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) et consultez immédiatement un médecin. Ne pas faire boire ou provoquer de vomissements.

- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie: 2 ans.

- Protéger du froid et de la lumière.

- Ne pas stocker à une température supérieure à 35°C.

6. Autres informations

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

- Les études de stockage à long terme devraient être fournies dans un délai de deux ans.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	SANYTOL CUISINE FRESH ZESTES D'AGRUMES ; SANYTOL KEUKEN FRESH CITROENSCHIL	Marché: BE
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0017111-0013 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,5
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,42
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0,5

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DÉSINFECTANT 4 ACTIONS FRESH ; SANYTOL DESINFECTEREND REINIGINGSMIDDEL 4 ACTIONS FRESH	Marché: BE
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0017111-0014 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,5
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,42
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0,5

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT CUISINE
FRESH PROFESSIONNEL ; SANYTOL
REINIGER ONTSMETTINGSMIDDEL
KEUKEN FRESH PROFESSIONEEL

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-00171111-0015 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,5
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,42

1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	940-284-1	0,5
---	---	-----------	-----

Nom commercial

SANYTOL NETTOYANT DÉSINFECTANT 4 ACTIONS FRESH PROFESSIONNEL ; SANYTOL DESINFECTEREND REINIGINGSMIDDEL 4 ACTIONS FRESH PROFESSIONEEL

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

BE-0017111-0016 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,5
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,42
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0,5

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5 - 1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3 - 3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49 - 0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48 - 0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96 - 0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0 - 0

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL (autre liquide) ready-to-use

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter des gants de protection.

Porter un équipement de protection du visage.

Porter des vêtements de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection de surfaces dures PT2-PT4

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Surfaces dures

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: -

Nom scientifique:
Nom commun: Levures
Stade de développement: -

Nom scientifique:
Nom commun: Champignons
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur
À utiliser dans les locaux commerciaux (zones alimentaires, industrielles et institutionnelles), les maisons/zones privées (zones domestiques)

Méthode(s) d'application

Application par versement et répartition du produit sur la surface -
-

Taux et fréquences d'application

-- 0 -
Produit prêt à l'emploi

Temps de contact
Bactéries: 5 minutes
Levures et champignons: 15 minutes

Température: 20°C

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteilles : 750, 1000, 1200, 1500, 2000 mL en HDPE
Bidons : 5000 mL en HDPE
Sachets Doypack : 70 et 140 mL multi-couches PET/PE

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Application par versement et répartition du produit sur la surface : appliquer le produit uniformément sur la surface à désinfecter avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Utilisateurs professionnels :

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos de manière à faciliter la respiration. Contacter un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison immédiatement.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison. Consultez immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) et consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire boire ou provoquer de vomissements.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.

6. Autres informations

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.
- Les études de stockage à long terme devraient être fournies dans un délai de deux ans.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT NETTOYANT FRESH ; SANYTOL DESINFECTEREND REINIGEND FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

BE-0017111-0017 1-3

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96

1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	940-284-1	0
---	---	-----------	---

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT NETTOYANT FRESH PAMPLEMOUSSE ; SANYTOL DESINFECTEREND REINIGEND GRAPEFRUIT FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

BE-0017111-0018 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT NETTOYANT CITRON FRESH ; SANYTOL DESINFECTEREND REINIGEND CITROEN FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

BE-0017111-0019 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL NETTOYANT DÉSINFECTANT
PIN FRESH ; SANYTOL
DESINFECTEREND REINIGEND DEN
FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-00171111-0020 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96

1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	940-284-1	0
---	---	-----------	---

Nom commercial

SANYTOL NETTOYANT DÉSINFECTANT
OCEAN FRESH ; SANYTOL
DESINFECTEREND REINIGEND OCEAAN
FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0021 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL NETTOYANT DÉSINFECTANT
NEUTRAL FRESH ; SANYTOL FRESH
NEUTRAAL ONTSMETTEND REINIGER

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0022 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL NETTOYANT DÉSINFECTANT POMME FRESH ; SANYTOL DESINFECTEREND REINIGEND APPEL FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

BE-00171111-0023 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96

1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	940-284-1	0
---	---	-----------	---

Nom commercial

SANYTOL NETTOYANT DÉSINFECTANT
GRAND AIR FRESH ; SANYTOL
DESINFECTEREND REINIGEND FRISSE
LUCHT FRESH

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0024 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL NETTOYANT DÉSINFECTANT
FRESH PROFESSIONNEL; SANYTOL
DESINFECTEREND REINIGEND FRESH
PROFESSIONEEL

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0017111-0025 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol			940-284-1	0

Nom commercial

SANYTOL DÉSINFECTANT NETTOYANT
CITRON FRESH PROFESSIONNEL ;
SANYTOL DESINFECTEREND REINIGEND
CITROEN FRESH PROFESSIONEEL

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-00171111-0026 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol		64-17-5	200-578-6	3
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid		79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide		2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides			483-960-7	0,96

1-Deoxi-1-(metil-(C8-10- (numeración par)- alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10- (numeración par)- alcanoil)amino)-D-Glucitol	940-284-1	0
---	---	-----------	---
